DÉPARTEMENT DES ARDENNES

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Electrices ! Electeurs !

Le 28 septembre 1958 vous avez, à une très large majorité, adopté la nouvelle Constitution qui préside aux destinées de la Ve République.

Vous êtes maintenant appelés à donner à la France une Assemblée Nationale où puisse se constituer une majorité d'élus qui, soucieux du bien-être des travailleurs et du rayonnement de la Nation, ET EN DEHORS DE TOUS PREJUGES DOCTRINAIRES, PARVIENNE A LA FORMATION ET AU SOUTIEN D'UN GOUVERNEMENT QUI FERA SON TRAVAIL.

Si la réforme de la Constitution doit aider, grandement, le prochain Gouvernement à remplir sa mission avec plus de stabilité que naguère, il n'en reste pas moins vrai que son réalisme et son efficacité dépendront du Corps législatif, ce qui implique l'envoi au Parlement d'hommes réalistes CONNAISSANT LES PROBLEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX ARDENNAIS ET RESOLUS A NE PAS SE LAISSER ENDOCTRINER PAR DES THESES PARTISANES qui profitent peut-être à la Région Parisienne, mais ne sont d'aucun intérêt pour notre département.

Il est d'usage, pour un candidat, de présenter sa profession de foi. Je me bornerai à énumérer quelques idées essentielles.

D'ABORD LA PAIX

Elle est indispensable au développement économique et social. Un Gouvernement stable et fort, appuyé par une Assemblée Nationale sérieuse gagnera la paix — il ne la bradera pas.

Mettre un frein à la récession et consolider la prospérité

Il ne serait pas sérieux de passer sous silence les interférences économiques qui réduisent la marche des affaires et apportent la gêne dans de nombreux ménages ouvriers.

IL FAUT DONC PROVOQUER ET POURSUIVRE TOUTE EXPANSION CAPABLE DE CREER DES RICHESSES ET D'AMELIORER LE NIVEAU DE VIE DES FRANÇAIS.

Cette expansion, je tiens à le souligner, ne peut se réaliser qu'avec le concours de l'agriculture qui doit augmenter considérablement sa production en vue des exportations indispensables au règlement des importations des matières premières nécessaires à l'industrie. La clé de l'équilibre de notre balance des comptes est là et il faut rentrer dans le Marché Commun Européen au 1er janvier 1959. IL CONVIENT DONC DE POUSSER ACTIVEMENT L'ORGANISATION DES MARCHES AGRICOLES.

La création des silos de GIVET pour l'expédition de nos céréales excédentaires, la vigoureuse expansion de notre cheptel laitier trouvant son corollaire dans la modernisation de nos industries laitières sont déjà une preuve du désir qui anime toutes les professions qui concourent au rayonnement ardennais.

La prospérité agricole retrouvée APPORTERA A LA FOIS DU TRAVAIL A L'INDUSTRIE, AU COMMERCE ET A L'ARTISANAT ET REJAILLIRA SUR LES AUTRES PROFESSIONS dans la mesure où un LIBERALISME de bon aloi présidera aux destinées économiques du Pays.

Mais pour que la prospérité des entreprises et des citoyens soit consolidée, il faut mettre fin AU DEFICIT PERMANENT DE L'ETAT.

Il n'est pas vrai que les finances de l'Etat peuvent être gérées autrement que celles d'une famille ou d'une entreprise. La défense de la monnaie, et par conséquent, des moyens d'existence des PETITS EPARGNANTS et des VIEUX TRAVAILLEURS, dépend de la remise en ordre des Finances de l'Etat.

Une entreprise saine a des finances saines. Un Etat fort à l'intérieur comme à l'extérieur a lui aussi des finances saines — sinon il perd rapidement toute indépendance.

La remise en ordre de nos finances ne peut avoir qu'une action salutaire sur le problème du logement.

Des centaines de jeunes ménages ont besoin de logements dans les Ardennes. Il faut tout faire pour les loger.

Eux ont besoin d'un toit, d'autres cherchent du travail.

PLACE AUX JEUNES

La magnifique poussée démographique française est en train de transformer la physionomie de toute la nation.

A toute cette jeunesse, il faut ouvrir de NOUVELLES ECOLES, développer son ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET SPORTIF et la protéger contre les propagandes insidieuses.

Il faut la préparer à ses tâches et à ses responsabilités de demain. Il faut qu'elle soit saine PHYSIQUEMENT ET MORALEMENT. A nous tous de faire en sorte qu'il en soit ainsi.

Défense de la Circonscription et du Département

Si j'ai accepté de me présenter aux élections législatives, c'est avec la détermination de me consacrer à la défense des légitimes intérêts de ma circonscription et de mon département, POUR LE SERVICE DE TOUS LES CITOYENS ET NON POUR CELUI D'UN PARTI.

Pour la nouvelle République,
Votez pour un homme nouveau.

Pour une République d'avenir,
Votez pour un homme jeune.

VOTEZ POUR

Michel COLINET

Agriculteur à Boulzicourt
Conseiller Municipal
Docteur Vétérinaire

INDEPENDANT

(Suppléant éventuel : **Pierre CANIART**)

Vu le candidat : **Michel COLINET.**

ANCIAUX-CHARLEVILLE